

BT électricien — B1(V), B2(V), BR, BC, BE Mesure / Essai / Vérification

Habilitation électrique (NF C 18-510) — document du 24/09/2026

21 h / 3 jours

1 à 10 stagiaires

Présentiel

Sans niveau de qualification

Recyclage tous les 36 mois

Présentation

Personnel électricien. QCM des titres regroupé. Amplitude 9 h 00 → 17 h 00 par journée.

Objectifs

Permettre au stagiaire électricien d'exécuter en sécurité des travaux et interventions sur les installations et équipements électriques basse tension (indices B1(V), B2(V), BR, BC, BE), conformément aux prescriptions de la norme NF C 18-510.

Public concerné

Personnel électricien chargé de travaux, d'interventions, de consignation, de mesurage ou d'essais sur les installations électriques basse tension.

Prérequis

Être électricien de formation ou justifier d'une compétence professionnelle reconnue en électricité (habilitation initiale ou recyclage).

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
JOURNÉE 1 — Tronc commun : risque électrique, domaines de tension, zones et distances, habilitation, protection et VAT			
8 h 30	Accueil – cadre et attentes	Objectifs, déroulé, prérequis électriques, modalités d'évaluation	Interrogative
8 h 50	OO1 – Dangers de l'électricité	Identifier les effets du courant et les phénomènes (contact, court-circuit, arc)	Interro. + expo. brève
9 h 30	OO2 – Domaines de tension et grandeurs	Distinguer TBT / BT / HTA / HTB et caractériser une installation	Expo. brève + interro.
10 h 15	— Pause —		
10 h 30	OO3 – Zones d'environnement et distances	Situer DLI, DLVS, DLVR et la DMA (0,30 m en BT) ; identifier zones 1 et 4	Expo. brève + active
11 h 30	OO4 – Habilitation : symboles, acteurs, titre	Décoder B1/B2/BR/BC/BE, situer les rôles, le titre et l'aptitude médicale	Interro. + expo. brève
12 h 00	— Déjeuner —		
13 h 00	OO5 – Moyens de protection et outillage	Choisir et utiliser EPI, EPC et outillage isolé adaptés	Démonstrative + active
14 h 15	OO6 – Vérification d'absence de tension (VAT)	Réaliser une VAT et contrôler le dispositif avant et après	Démonstrative + active

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
15 h 00	— Pause —		
15 h 15	OO7 – Conduite en cas d'accident ou d'incendie électrique	Alerter, secourir, agir face à un feu d'origine électrique	Expo. brève + jeu de rôle
16 h 00	Bilan de la journée 1	Réactivation des points clés	Interrogative
16 h 30	— Fin de la journée 1 —		
JOURNÉE 2 — Consignation et travaux hors tension : chargé de consignation (BC), chargé de travaux (B2/B2V), exécutant (B1/B1V)			
8 h 30	Réactivation des acquis du J1	Remobiliser risque, zones et VAT	Interrogative
8 h 50	OO8 – Les 5 opérations de consignation	Énoncer séparation, condamnation, identification, VAT, MALT/CC (art. 7.1.2)	Expo. brève + interro.
9 h 30	OO9 – Chargé de consignation (BC)	Réaliser une consignation en une ou deux étapes et établir l'attestation	Démonstrative + active
10 h 15	— Pause —		
10 h 30	OO10 – Chargé de travaux (B2 / B2V)	Préparer, diriger et surveiller des travaux hors tension ; gérer le voisinage (V)	Démonstrative + active
11 h 30	OO11 – Exécutant (B1 / B1V)	Exécuter une opération hors tension sur instruction, en respectant la zone et la DMA	Active
12 h 00	— Déjeuner —		
13 h 00	OO12 – Mise en situation : consignation + travaux hors tension	Dérouler un chantier complet BC → B2 → B1 sur plateforme	Mise en situation
14 h 45	— Pause —		
15 h 00	OO12 – Mise en situation (suite)	Reprendre les rôles et sécuriser voisinage et balisage	Mise en situation
16 h 15	Bilan de la journée 2	Réactivation des points clés	Interrogative
16 h 30	— Fin de la journée 2 —		
JOURNÉE 3 — Interventions BT générales (BR), opérations spécifiques (BE) et épreuves certificatives			
8 h 30	Réactivation des acquis du J2	Remobiliser consignation et travaux hors tension	Interrogative
8 h 50	OO13 – Chargé d'intervention BT générale (BR)	Réaliser une intervention BT, mise hors tension pour son compte, connexion / déconnexion	Démonstrative + active
10 h 15	— Pause —		
10 h 30	OO14 – Opérations spécifiques BE : Essai, Mesurage, Vérification	Réaliser essais, mesurages et vérifications selon l'attribut, dans le respect des zones	Démonstrative + active
12 h 00	— Déjeuner —		
13 h 00	OO15 – Entraînement global	Mobiliser consignation, travaux, intervention et opérations spécifiques	Active
14 h 30	— Pause —		
14 h 45	ÉPREUVES CERTIFICATIVES	Évaluation théorique (QCM regroupé) + évaluation pratique par mise en situation	Mise en situation
16 h 00	Bilan & clôture	Avis après formation, symboles proposés, titre employeur, recyclage R4	Interrogative
16 h 30	— Fin de la formation —		

Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de **36 mois**, l'apprenant doit suivre une session de **Recyclage BT — B1 B2 BR BC BE**.

Méthodes et moyens mobilisés

Une pédagogie active axée sur la prévention du risque :

Positionnement initial : La session débute par un questionnaire de 5 questions permettant d'évaluer vos connaissances sur l'électricité et d'identifier votre environnement de travail (zones de voisinage simple ou renforcé).

Contrôle continu : Le formateur assure un suivi constant de la compréhension par un questionnement interactif (méthode interrogative). Ce dispositif permet d'ajuster le rappel des distances de sécurité et de s'assurer de la parfaite assimilation des procédures d'accès et de signalisation.

Apports théoriques et pratiques : La formation alterne entre l'étude de la norme NF C 18-510 et des ateliers pratiques (analyse des risques sur site, identification des équipements électriques, balisage de la zone de travail).

Moyens techniques et outils :

Matériel pédagogique : Utilisation d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur pour la projection de supports visuels spécifiques (photos d'armoires électriques, vidéos sur les effets du courant, schémas des distances de sécurité).

Équipements de protection : Présentation et manipulation des EPI/ECS (Gants isolants, écran facial, vérificateur d'absence de tension - VAT, tapis isolant, balisage)

Méthodes d'évaluation

Partie théorique : Réussite à un test QCM de 30 questions portant sur les grandeurs électriques, les zones de voisinage, les équipements de protection et les procédures en cas d'accident.

Partie pratique : Évaluation sommative sous forme de mise en situation réelle ou simulée (comportement adapté dans une zone à risque, identification des dangers, respect du balisage).

QCM de positionnement à l'entrée en formation (5 questions) et QCM d'évaluation des acquis en fin de formation (20 questions par symbole d'habilitation). Réussite à partir de 70 % de bonnes réponses.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation + Attestation de fin de formation + avis (titre délivré par l'employeur).

Intervenant

Formateur en Prévention des Risques
Électriques

Références réglementaires

Art. R. 4544-9 : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Art. R. 4544-10 : L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap, Stéphane SABATIER (info@starter-formation.com), étudie avec chaque stagiaire les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires avant l'entrée en formation.

Note de la formation

★★★★★ **4,5/5** 90,5 % de satisfaction globale **100 % de réussite** aux évaluations



Moyenne des sessions évaluées de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026

STARTER FORMATION — 26 rue des Fayettes, 69400 Villefranche-sur-Saône — SIRET 801 302 548 00046 — APE 85.59A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 13227 69 auprès de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.